

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail VIII&IX 21 Octobre 2025 – Porto et en ligne

La séance a été ouverte par Serge Larzabal, président du Groupe de Travail, qui a remercié les représentants des administrations nationales et de la Commission européenne pour leur participation.

Le compte rendu de la précédente réunion a été validé à l'unanimité, de même que l'ordre du jour proposé pour cette séance.

1. Projet d'avis TAC 2026

Chloé Pocheau, secrétariat du CC SUD, a présenté le projet d'avis TAC 2026, stock par stock. Des modifications ont été apportées aux points suivants par les membres :

- Baudroies VII&VIIIabd : les membres du CC SUD proposeront de suivre l'avis du CIEM
- Cardines VII&VIIIabd : les membres du CC SUD proposeront également de suivre l'avis du CIEM
- Merlu VIIIabde : Sergio Lopez (OPP Burela) a souligné l'importance socio-économique de ce stock, David Milly a proposé d'indiquer la valeur du TAC souhaité pour éviter toute confusion.
- Sole VIIIab : David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) a indiqué le besoin d'une meilleure connaissance sur le recrutement de cette espèce. Les membres du CC SUD proposeront de suivre l'avis du CIEM.
- Raies VIII : Cristina Rosa (administration portugaise) a proposé d'ajouter la zone 9 concernant la demande de quota de pêche sentinelle pour la raie brunette

Les membres ont également précisé les éléments suivants :

- Manu Kelberine (CRPMEM Bretagne) : La pratique du No-Kill sur le lieu jaune est déjà interdite en France. Concernant le Bar VIIIab, il a rappelé que les recrutements sont en baisse depuis 2018, ce qui va entraîner des variabilités interannuelles importantes.
- Concernant les langoustines en zone 9 : des précisions devront être apportées suite à la publication de l'avis fin Octobre, les membres du secteur du CC SUD s'opposent néanmoins déjà à une réduction de précaution de -20%.

Le secrétariat réalisera les modifications demandées, et une nouvelle version sera circulée pour commentaires avant le Comité Exécutif du 27 Novembre.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

2. Projet MeCCAM sur le changement climatique

Luis Taboada a présenté le projet MeCCAM, centré sur l'évaluation des impacts du changement climatique sur les écosystèmes marins et les pêcheries atlantiques. Le projet développe des outils numériques d'aide à la décision (basés sur l'IA) et promeut des solutions d'adaptation comme la valorisation d'espèces émergentes pour réduire les rejets et renforcer la résilience économique. Luis Taboada a conclu sa présentation en invitant les membres du CC SUD à participer au projet notamment via une participation aux ateliers de travail.

En réponse à Santiago Folgar (AVOCANO), Luis Taboada a précisé que les modèles s'appuient sur des données de campagnes existantes, mais que l'accès reste limité pour des raisons légales et techniques. Il souligne l'importance de disposer d'une cartographie plus complète et d'une meilleure intégration des données. Puis, Luis Taboada a confirmé à Sergio López (OPP Burela) que le projet inclut les pêcheries démersales mais pas uniquement. En réponse à Francisco Fernández (OPROMAR), Luis Taboada a précisé que MeCCAM se distingue par son approche intégrée des données environnementales et halieutiques, notamment via Copernicus. Enfin, Luis Taboada a indiqué à David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) qu'une collaboration avait été proposée à l'Ifremer, sans suite donnée, et a regretté ce manque de participation.

Serge Larzabal a conclu le point en saluant la qualité du projet et indique que les informations seront relayées auprès des partenaires français concernés.

3. Captures accidentelles de Cétacés

Alda Centeio (Administration portugaise) rappelle que ce dossier est suivi depuis 2020 par le Groupe d'États Membres (GEM), qui a émis deux recommandations conjointes en 2020 et 2023. Initialement jugées insuffisantes, ces recommandations ont fait l'objet d'une évaluation positive en juillet 2024 après l'adoption de mesures de fermeture saisonnière. Ces dispositions ont été publiées dans un règlement délégué, applicable jusqu'au 31 décembre 2025. Elle précise cependant que le Parlement européen a demandé un allongement de la période d'examen jusqu'à la mi-décembre 2025 pour la et qu'un plan d'action national est en préparation au Portugal pour les pêcheries à la senne et à la palangre, avant présentation aux professionnels.

En réponse à David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) sur la réalisation de l'étude socio-économique confiée au CSTEP, Amanda Perez Perera (DGMARE) précise que les termes de référence de l'étude socio-économique ont été établis et qu'un expert sera mobilisé début 2026, avec une présentation des premiers éléments prévue pour mars. Serge Larzabal, président du groupe de travail a commenté que la profession continuera de fournir les données nécessaires à ce travail.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Santiago Folgar (AVOCANO) a évoqué une étude signalant une maladie chez les cétacés en Galice : <https://www.lne.es/medio-ambiente/2025/10/04/delfines-cetaceos-acaban-varando-orilla-122263761.html>.

Puis Camille Younsi (Administration française) a présenté les travaux réalisés en France ainsi que les premiers résultats de la fermeture du 2025, Susana Naranjo son homologue espagnole, a ensuite présenté les actions réalisées en Espagne. Ces deux présentations sont disponibles sur le site du CC SUD.

En réponse à Santiago Folgar (AVOCANO), Susana Naranjo a précisé que les données utilisées sont des données consolidées donc non associées à une université en particulier. Puis Encarnación Benito (Administration espagnole) a répondu à Raul Garcia (WWF) sur la coopération entre l'Espagne et le Portugal : un projet de coordination bilatérale est en cours d'élaboration, avec des échanges d'informations entre ministères. Les administrations font face à des complexités administratives mais sont conscientes du problème.

Aurelio Bilbao (OPESCAJA) soulève la question de la représentativité des observations : certaines campagnes d'observation ne concernent qu'un nombre limité de navires. Il insiste sur l'importance d'intégrer les observations électroniques en complément des observateurs embarqués, compte tenu des investissements déjà consentis par la flotte.

Enfin, en réponse à Aurélien Henneveux (OP Pêcheurs d'Aquitaine), Susana Naranjo a indiqué que les nécropsies concernent les individus capturés accidentellement à bord.

4. Projet IMBUS

Francisco Velasco (IEO) a présenté le projet IMBUS, en rappelant ses objectifs, ses partenaires et son calendrier de mise en œuvre. Le projet vise une amélioration du contrôle qualité de la collecte des données issues des études en mer, la création de nouveaux indicateurs pour l'évaluation des populations et leur répartition spatiale et la diffusion des résultats des études auprès de différents groupes d'utilisateurs. Il repose sur une approche collaborative, encourageant les apports des différentes parties prenantes pour enrichir les données disponibles et renforcer la pertinence des analyses. La présentation complète est disponible sur le site du CC SUD. À la suite de la présentation, Manu Kelberine (CRPMEM Bretagne) a soulevé la question de la perte de territoires de pêche et, par conséquent, de la perte des données associées. En réponse, Francisco Velasco a expliqué que les résultats récents seraient comparés aux données historiques antérieures à la perte de ces stations. Serge Larzabal a conclu en remerciant le présentateur et en précisant que le groupe reviendrait vers lui ultérieurement pour poursuivre les échanges sur ces aspects.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

5. Questions diverses

Le secrétariat du CC SUD, sur la demande de David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) se renseignera sur les possibilités de participation à la réunion de l'ASCOBANS du 13 et 14 janvier prochain concernant les captures accidentelles de dauphins, et reviendra vers les membres avec ces informations.

Serge Larzabal, vice-président en charge du secrétariat, a tenu à exprimer, au nom de l'ensemble des membres, ses remerciements à Aurélie Drillet pour son engagement et sa fidélité depuis plus de quinze ans au sein du secrétariat du CC Sud, soulignant la qualité et la constance de son travail. Il a souhaité marquer ce moment symboliquement par un petit geste de reconnaissance. Sergio Lopez (président du CC Sud) s'est associé à ces propos et a exprimé, la reconnaissance collective envers Aurélie Drillet pour son professionnalisme et sa disponibilité. Aurélie Drillet a remercié chaleureusement les membres pour leurs mots et leur attention, précisant qu'elle trouve également beaucoup de satisfaction et de plaisir à collaborer avec le groupe dans un esprit de travail convivial et constructif.

BILAN :

- **Le projet d'avis TAC 2026 a été complété, une nouvelle période de consultation en ligne sera ouverte suite à la publication des avis langoustines.**
- **Les États Membres ont informé le CC SUD des dernières actions menées concernant les captures accidentelles de cétacés.**
- **Les membres ont été invités à suivre le développement du projet IMBUS.**